



Contexte :

Le certificat CléA (créé par Certif'Pro) atteste de la maîtrise d'un socle élémentaire de connaissances et de compétences indispensables dans un contexte professionnel. Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, vous n'avez pas de diplôme mais des connaissances de base et de l'expérience, vous savez travailler, **CléA peut vous permettre d'aller plus loin !**

Le processus de certification commence par **une évaluation initiale**. En fonction de ses résultats, votre dossier peut être présenté directement et vous pouvez obtenir le certificat CléA sur la base de vos connaissances et compétences actuelles. Si vous avez des manques (par exemple en français, en informatique ou en mathématiques) vous pourrez consolider vos bases grâce à une formation courte et pratique. C'est à l'issue de cette formation que se déroule **l'évaluation finale**. En tant qu'organisme habilité, CAP FORMATION est en mesure de vous former et d'évaluer vos connaissances et compétences.

Pré-requis

- > Avoir une expérience professionnelle

Durée

- > EVALUATION INITIALE : 7 Heures
- > EVALUATION FINALE : 6 Heures

Tarifs

- > EVALUATION INITIALE : 450,00 € net de taxes
- > EVALUATION FINALE : 250,00 € net de taxes

Nos équipes vous accompagnent dans le montage financier de votre parcours de formation (Employeur/OPCO...)

Modalités d'accès et délai d'accès

PUBLIC

- > Salariés ou demandeurs d'emploi

RECRUTEMENT

- > Proposition d'un entretien individuel préalable afin de présenter le dispositif et modalités de mise en œuvre et sa contractualisation
- > Évaluation Finale : Avoir réalisé l'évaluation initiale
- > Entrées et sorties permanentes tout au long de l'année et/ou selon dates de sessions définies avec financeur et/ou l'employeur

Objectifs

• Evaluer les 7 domaines de compétences

- > Communiquer en français
- > Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- > Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- > Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- > Travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
- > Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- > Maîtriser les gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

• Valider les 7 domaines de compétences ou proposer un parcours de formation adapté.

- > Certification CléA accessible si l'ensemble des 7 domaines de compétences sont acquis
- > Préconisation d'un programme personnalisé de formation complémentaire adapté à votre profil si obtention partielle des 7 domaines de compétences

Accessibilité & Handicap

- > Nos référents « handicap » accompagnent l'intégration et la mise en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser un parcours de formation réussi.
- Contact : Olivier BLAITEAU/Gaëlle LE DORIOL : capformation@capformation.net
- > Locaux répondant aux normes d'accessibilité, de circulation, d'autonomie, d'accès aux équipements & prestation.

Méthodes utilisées

- > Alternance de séquences contextualisées d'évaluations et d'entretiens individuels sur la base du référentiel CléA.
- > Un ordinateur est mis à disposition dans le cadre de certaines séquences de formation, ou d'évaluations pédagogiques

Modalités d'évaluation

- > L'évaluation Initiale : Cette étape n'est ni un examen, ni une épreuve. Elle se déroule sur la base du référentiel selon des modalités propres à chaque branche ou secteur, sur un ou plusieurs jours.
 - 2 entretiens individuels : Le 1er : accueil et présentation de la certification CléA, Exploration du parcours professionnel / Le 2nd : confirmation de l'engagement, collecte des éléments de preuves, exploration complémentaire du parcours
 - 1 mise en situation contextualisée : Évaluation des 7 domaines de compétences
 - 1 entretien individuel : Restitution des résultats
- Si des manques apparaissent, un parcours de formation est proposé au candidat. En attendant, une attestation de validation partielle des acquis peut lui être délivrée.
- Si le candidat maîtrise chacun des 7 domaines du socle de connaissances et de compétences, son dossier est présenté devant un jury de professionnel.
- > L'évaluation finale : Cette étape n'est ni un examen, ni une épreuve. Elle se déroule sur la base du référentiel selon des modalités propres à chaque branche ou secteur, sur un ou plusieurs jours.
 - 1 mise en situation contextualisée
 - 1 entretien individuel avec restitution des résultats et constitution du dossier
- > Le dossier du candidat est présenté devant un jury de professionnels composés paritairement de représentants d'employeurs et de salariés, Les jurys se réunissent plusieurs fois par an. Ses membres sont indépendants des organismes prestataires concernés par l'évaluation ou la formation des candidats.
- > Le candidat est ensuite reçu en entretien individuel pour la restitution des résultats



Centre de formation de ST HERBLAIN

Contact : Nadège MENELEC

02 28 44 32 14 – capformation @capformation.net



Centre de formation de MAYENNE

Contact : Yveline JAOUEN

02 43 04 21 23 – capformation.mayenne @capformation.net